

En exercice : 28

Présents : 17 + 4 pouvoirs

Date de la convocation : 25 février 2026

L'An deux mil vingt-six, le onze mars le Conseil Syndical du Syrenor, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Laurent PRIZÉ, Président.

PRESENTS : TITULAIRES : M. L. PRIZÉ	M. H. LHERMITTE	Mme F. HUGUENIN	Mme C. GASTÉ
M. G. CRESPIN	Mme M. DENIS	M. P. SICOT	M. T. RENOUX
M. J.C. ROUAULT	M. R. SURCOUF	M. H. DEPOUEZ	Mme K. BOISNARD
Mme N. LEFEBVRE-BERTIN	M. P. ROUAULT	M. P. ROUAULT	M. K. BETTAL
Mme B. MILLET	M. R.F HOUSSIN		
POUVOIRS : de M. P. THEBAULT à M. J.C. ROUAULT		de Mme M. ASPLIN à Mme C. GASTÉ	
De M. R. LEMARCHAND à M. R.F. HOUSSIN		de Mme M. JEZEQUEL à M. P. SICOT	
EXCUSES : TITULAIRES :	Mme N. BRIAND	M. P. M. NANA	Mme C. MASSART
M. P. THEBAULT	Mme M. ASPLIN	M. R. LEMARCHAND	Mme I. SIMONESSA
Mme G. HUTEAU	Mme M. LECROSNIER	M.D. SCHLAGDENHAUFFEN	

PARTICIPATION DES COMMUNES : ANNÉE 2026

À la suite du vote du Budget Primitif, Monsieur Hervé DEPOUEZ, 4^{ème} Vice-Président délégué de fonction à la compétence « Finances », présente aux membres du Comité Syndical la répartition des participations financières des communes 2026 au budget « Administration Générale » :

Communes	Potentiel financier final	Participation "Administration Générale"
La Chapelle des Fougeretz	5 466 388	16 513.45 €
Clayes	883 229	2 668.15 €
Gévézé	6 086 415	18 386.49 €
Montgermont	4 523 310	13 664.50 €
Pacé	14 496 196	43 791.66 €
Parthenay de Bretagne	1 621 586	4 898.66 €
Saint-Gilles	5 964 634	18 018.60 €
Veziin-le-Coquet	7 126 930	21 529.79 €
Total	46 168 688 €	139 471.30 €

Monsieur DEPOUEZ, 4^{ème} Vice-Président délégué de fonction à la compétence « Finances » rappelle la délibération n°16-2022 relative aux modalités annuelles de versement des participations communales au SYRENOR.

Après en avoir délibéré, les membres du Comité Syndical, **l'unanimité** :

- approuvent cette répartition des participations financières des communes 2026 pour le budget « Administration Générale » 2026,
- indiquent que les crédits correspondants figurent au chapitre budgétaire 74 du budget « Administration Générale » 2026,
- autorisent Monsieur Laurent PRIZÉ, Président du Syrenor à signer tous documents se rapportant à ce dossier.

Certifie exécutoire, compte tenu de :

Sa réception en Préfecture le2026,

Sa Publication2026,

Le Président

Registre dûment signé
Pour extrait conforme
Le Président

